

LE BAPAAT

(Brevet d'Aptitude Professionnelle d'Assistant Animateur
Technicien de la jeunesse et des sports)

Diplôme d'état homologué au niveau V (CAP, BEP, BEPC ...) commun au secteur socioculturel et sportif, le BAPAAT représente le premier niveau de qualification pour l'animation et l'encadrement des activités sportives et socioculturelles.

Ce diplôme permet d'animer et d'encadrer mais pas d'enseigner (art .43 de la loi du 16/07/84 modifiée le 13/07/92).

Le BAPAAT permet par exemple d'encadrer des jeux sportifs collectifs mais pas d'encadrer un entraînement en vue de compétition. Le diplômé doit être salarié d'un établissement et travailler sous le contrôle d'un cadre de niveau supérieur.

Le diplômé BAPAAT gère son propre travail (il réalise des projets d'activités ou d'animation, il les met en œuvre, il encadre les groupes en pleine responsabilité, il évalue son action) et l'inscrit dans le projet de la structure sous la responsabilité d'un directeur, d'un adjoint...

La préparation à ce diplôme est assurée par des centres de formation agréés par les directions régionales de la jeunesse et des sports.

CONDITIONS D'ACCES

- ✓ Etre âgé de 16 ans minimum
- ✓ Pas de condition préalable de diplôme, mais un bon niveau de pratique personnel est nécessaire

FORMATION

Elle se déroule en alternance /centre de formation /lieu d'activité professionnelle.

Le volume horaire comprend 1 500 à 2000 heures d'enseignements généraux, technologiques et professionnels.

Les formations sont organisées à partir de **trois options** :

Loisirs du jeune et de l'enfant (auprès des enfants et des jeunes, dans les centres jeunes les maisons de quartiers, les équipements de proximité ...)

Loisirs tout public dans les sites et structures d'accueil collectifs (auprès d'un public de tous âges dans les villages de vacances les stations thermales, les offices de tourisme, les gîtes ruraux les bases de loisirs les parcs d'attractions ...)

Loisirs pleine nature (auprès d'un public de tous âges dans les parcs naturels et toutes les structures faisant la promotion des loisirs de pleine nature)

D'autre part les formations proposent au moins un support technique :

Les supports sportifs : escalade, course d'orientation, randonnée pédestre, spéléologie, bicross, vélo tout terrain, randonnée nautique, randonnée équestre poney, jeux collectifs, tennis de table, tir à l'arc ...

Les supports socioculturels : activités musicales, images et son vidéo, radio, activité scientifique, activité plastique, activité d'expression corporelle, écriture lecture, patrimoine ethnologique, jeux découverte de l'environnement.....

EXAMEN FINAL

1. Une épreuve de mise en situation professionnelle s'inscrivant dans le projet d'animation du candidat
2. Un entretien avec le jury portant sur le parcours de formation et l'expérience professionnelle du candidat et s'appuyant notamment sur son livret de formation professionnelle

Un candidat déjà titulaire du BAPAAT peut obtenir la certification d'une ou plusieurs options ou supports techniques.